

Collabrières

Capitale des Maures



BULLETIN MUNICIPAL 2025



INFOS PRATIQUES MAIRIE

Place de la Libération

83610 COLLOBRIÈRES

04 94 13 83 83

www.collobrieres.fr

servicecommunication@collobrieres.fr



Commune de Collobrières



collobrierestourisme

Intramuros : votre mairie utilise l'application mobile Intramuros pour vous informer. Téléchargez-là pour découvrir les événements et les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours.



La mairie est ouverte : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h45

SOMMAIRE

1 – BUDGET – PAGE 3

2 – VIE COMMUNALE – PAGE 5

3 – TRAVAUX – PAGE 12

4 – JEUNESSE ET SPORT – PAGE 16

5 – SOLIDARITÉ – CCAS – PAGE 20

6 – ENVIRONNEMENT – PAGE 22

7 – PATRIMOINE ET TOURISME – PAGE 24

8 – MÉDIATHÈQUE – PAGE 27

9 – ÉVÉNEMENTS 2025 ET 2026 – PAGE 28

10 – ZOOM SUR LES COLLOBRIÉROIS – PAGE 32

11 – LE MOT DE L'OPPOSITION – PAGE 34



BUDGET

La fiscalité locale

Les taux d'imposition communaux applicables en 2025 sont les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,89 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 61,53 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 14,91 %

Le conseil municipal vote chaque année les taux de fiscalité directe locale. À Collobrières, ils sont restés inchangés depuis 2001. Les taux communaux de référence étaient alors de 20,40 % pour la taxe foncière bâtie, 61,53 % pour la taxe foncière non bâtie et 14,91 % pour la taxe d'habitation. Les évolutions constatées sur les avis d'imposition proviennent essentiellement de décisions nationales :

Taxe sur les logements vacants

Certains propriétaires ont reçu à payer la taxe sur les logements vacants (TLV).

Cette taxe s'applique dans les communes de notre communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, classées en « zone tendue », c'est-à-dire confrontées à un déséquilibre entre l'offre et la demande de logements. La liste de ces communes est fixée par le décret n°2023-822 du 25 août 2023.

Le taux déterminé et appliqué par l'Etat est de 17 % la première année d'imposition, puis 34 % les années suivantes.

La taxe sur les logements vacants concerne les logements destinés à l'habitation, vacants depuis plus d'un an, pour lesquels aucun occupant n'a été déclaré, que ce soit en résidence principale ou secondaire.

Les recettes de cette taxe sont perçues par l'Etat et contribuent au financement des actions de rénovation menées par l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Son objectif est d'encourager la remise sur le marché des logements inoccupés.

Cas d'exonération

Certains logements ou locaux peuvent être exonérés, notamment :

- les locaux qui ne sont pas destinés à l'habitation (absence d'équipements de confort comme les sanitaires ou le chauffage) ;
- les logements vacants pour des raisons indépendantes de la volonté du propriétaire (par exemple, un bien proposé à la location ou à la vente au prix du marché mais ne trouvant pas preneur) ;
- les logements occupés plus de 90 jours consécutifs dans l'année ;
- les logements nécessitant d'importants travaux pour être habitables, lorsque le coût des travaux dépasse 25 % de la valeur du bien.

Réclamations

Pour toute contestation ou demande d'information, il est recommandé d'utiliser votre messagerie sécurisée accessible depuis votre espace particulier sur le site des impôts : impots.gouv.fr.

Revalorisation annuelle des bases locatives ou réformes fiscales.

La loi de finances pour 2020 a notamment supprimé progressivement la taxe d'habitation sur les résidences principales et instauré un nouveau schéma de financement des collectivités. Depuis 2021, la part départementale de taxe foncière bâtie a été transférée aux communes. À Collobrières, cela s'est traduit par l'addition du taux communal (20,40 %) et du taux départemental de 2020 (15,49 %), soit 35,89 %. Cette évolution est avant tout technique : le mécanisme du coefficient correcteur garantit une neutralité financière pour les contribuables comme pour la commune. En résumé, la fiscalité locale à Collobrières demeure stable depuis plus de vingt ans, les variations étant liées aux décisions législatives nationales.

Les subventions aux associations locales

ASSOCIATION DES ARTISTES COLLOBRIEROIS	1 600,00 €
ACPG ET CATM COLLOBRIERES anciens combattants	900,00 €
ASSOCIATION MINERALOGIQUE ET GEOLOGIQUE DES MAURES	1 200,00 €
LES BALADEURS DES MAURES	1 000,00 €
TRAIL NATURE COLLOBRIERES ET COURSE DE LA CHATAIGNE	8 000,00 €
LE ROSEAU DU REAL MARTIN	500,00 €
PEP 83	100,00 €
RESTO DU CŒUR	1 000,00 €
COLLO GYM	5 000,00 €
M.A.M.I CRÈCHE DE LA SUIVÈRE	23 589,00 €
CANTARE	300,00 €
ADOC AMIS DE L'ORGUE	1 000,00 €
ECOLLO	700,00 €
ASSOCIATION CULTURELLE COLLOBRIEROISE	3 600,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	750,00 €
FERME DE LAMBERT	2 000,00 €
ADAMA VAR	150,00 €
DDEN CIRCONSCRIPTION CUERS	100,00 €
UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS	100,00 €
ASSOCIATION 432	500,00 €
EVENTAIL SHUKOKAI	800,00 €
SOUVENIR FRANÇAIS	1 200,00 €
LES 2 COULEUVRES	1 059,00 €
COMITE DES FETES	22 000,00 €
COMITE JUMELAGE	2 500,00 €
CONFRERIE CASTANAIRE	1 250,00 €
ADMIR	3 000,00 €
NOSTRE TERRAIRE	2 000,00 €
REHABILITATION ST PONS	7 000,00 €
ROMAIN CASIER	1 000,00 €
LES RIGAOUS	700,00 €
TOTAL	94 598,00 €

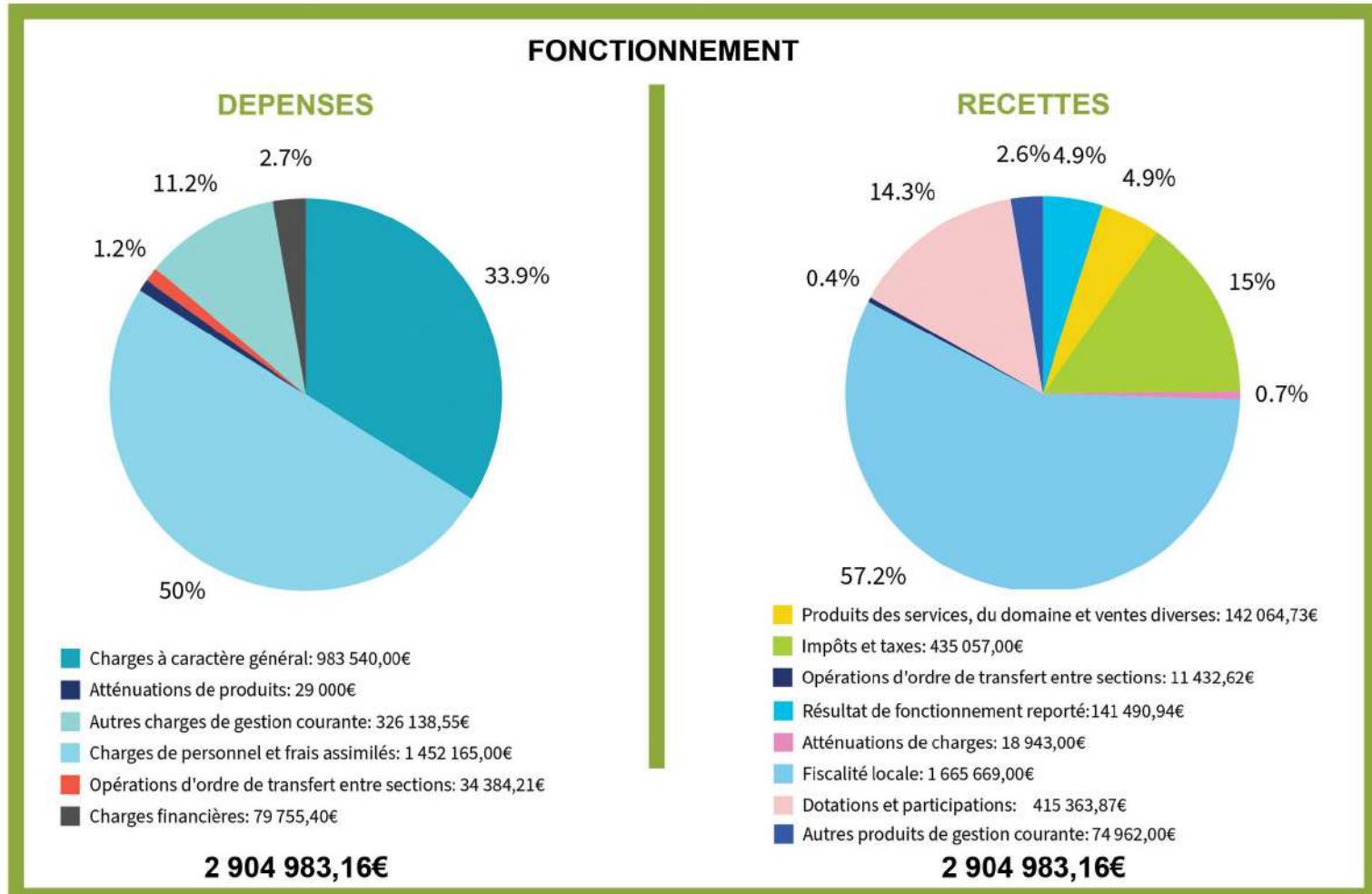


BUDGET

Les dépenses et recettes de fonctionnement

Les dépenses et recettes de fonctionnement retracent les charges nécessaires au quotidien de la collectivité ainsi que les ressources mobilisées pour y faire face.

Pour l'année 2025, les dépenses de fonctionnement se sont réparties ainsi:



• Dépenses d'investissement

Les dépenses sont principalement concentrées sur les équipements, qui représentent 93,26 % du total, soit 2 373 438,24 €.

Le reste se répartit entre :

- o le remboursement d'emprunts et dettes assimilées : 118 516 € (4,66 %),
- o les opérations d'ordre : 41 769,82 € (1,64 %),
- o le solde d'exécution reporté de la section d'investissement : 11 266,63 € (0,44 %).

• Recettes d'investissement

Pour financer ces dépenses, plusieurs sources de recettes sont mobilisées :

- o les subventions d'investissement, qui constituent la principale ressource avec 1 638 869,28 € (64,4 %),
- o les dotations, fonds divers et réserves : 489 400 € (19,2 %),
- o un emprunt dédié notamment à la salle des fêtes : 352 000 € (13,8 %),
- o les opérations d'ordre de transfert entre sections : 34 384,21 € (1,4 %),
- o et les opérations patrimoniales : 30 337,20 € (1,2 %).

• Subventions attendues en 2025

Les subventions inscrites au budget proviennent de différents partenaires institutionnels, pour un total de 1 638 869,28 € :

- o État : 423 575 €
- o Conseil Départemental : 657 268 €
- o Conseil Régional : 162 706 €
- o Caisse d'Allocations Familiales : 34 705,28 €
- o Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures : 360 615 €

La révision allégée n°1 du PLU, vers une nouvelle étape

L'année 2025 a marqué une phase importante dans la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette procédure, engagée dans la continuité des objectifs présentés en 2024, vise notamment la densification des zones urbaines (U), la mise en œuvre des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et la finalisation de la constructibilité des zones UJ.

Au cours de l'année, la commune a travaillé à l'élaboration des documents réglementaires et a conduit à de nombreux échanges avec les services de l'État, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, la Chambre d'Agriculture et les Bâtiments de France, afin de prendre en compte les enjeux majeurs du territoire.

La phase de concertation du public s'est déroulée du 15 septembre au 17 octobre 2025.

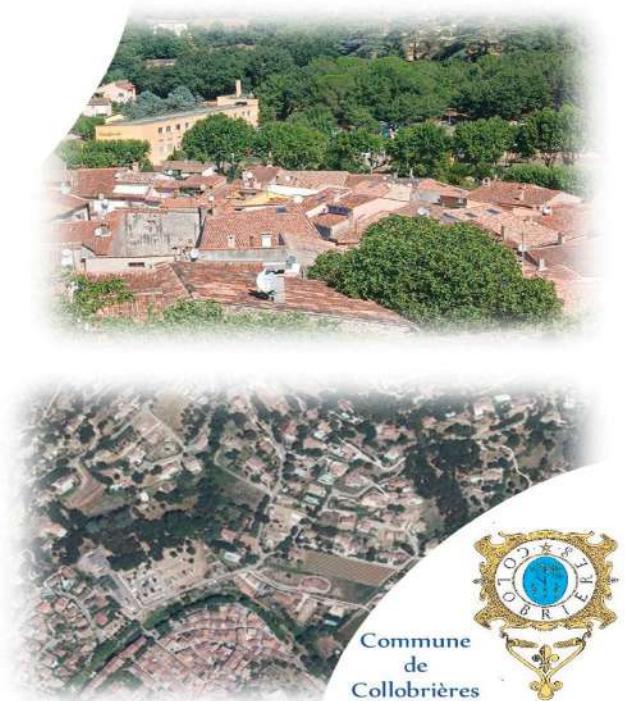
Une exposition a présenté les grandes orientations du projet retenu, et un livre blanc a été mis à disposition pour recueillir les remarques et observations des habitants. Il ne s'agit pas encore de l'enquête publique, mais d'une étape préparatoire essentielle à la transparence et à la participation citoyenne.

L'objectif fixé est d'arrêter le projet de PLU avant la fin du 1^{er} semestre 2026, afin d'engager la consultation des Personnes Publiques Associées. Cette étape réglementaire, d'une durée de trois mois, sera suivie d'une phase d'ajustements avant l'ouverture de l'enquête publique prévue en 2026, en vue d'une approbation du PLU en fin d'année 2026.

Plus d'informations : www.collobrieres.fr
Rubrique Services – Urbanisme et Habitat – PLU – Révision allégée n°1

Exposition sur l'état d'avancement de la révision allégée n°1 du PLU

Consultable sur www.collobrieres.fr
> rubrique Services > Urbanisme et habitat >PLU



VIE COMMUNALE

Renforcement de l'offre médicale à Collobrières

Depuis juin 2024, la Maison de Santé de Bormes-les-Mimosas, qui regroupe notamment quatre médecins généralistes, assure une permanence médicale à Collobrières chaque mardi.

Cette offre a été renforcée début 2025 : la permanence est désormais assurée quatre jours par semaine, en complément du médecin déjà installé sur la commune. Les consultations ont lieu dans un local mis à disposition par le CCAS.

En parallèle, deux médecins généralistes proposent régulièrement des consultations à orientation dermatologique.

Celles-ci concernent notamment :

- le traitement des verrues,
- le contrôle et le suivi des grains de beauté,
- ainsi que divers actes de dépistage dermatologique.

Recensement de la population 2025

Le recensement de la population s'est déroulé à Collobrières du 16 janvier au 21 février 2025. Cette opération statistique, organisée tous les cinq ans, permet de connaître précisément le nombre d'habitants vivant sur la commune.

Les données collectées sont essentielles pour le calcul de la participation financière de l'État au budget communal, la détermination du nombre de conseillers municipaux, ainsi que pour l'évaluation des besoins en équipements et services publics, notamment dans les domaines de la santé ou de l'éducation.

Journée de l'emploi et de la formation

Le 7 mai 2025, la commune de Collobrières a accueilli une journée dédiée à l'emploi et à la formation, organisée conjointement par la Mission Locale, France Travail et la Mairie. Cette initiative visait à accompagner les habitants, et notamment les jeunes, dans leurs démarches professionnelles et leurs projets d'insertion.

Les participants ont pu consulter des offres d'emploi, échanger avec des conseillers spécialisés, identifier un référent pour les contrats d'alternance ou de service civique, et obtenir des informations sur la mobilité internationale. Un atelier de découverte des métiers à l'aide d'un casque de réalité virtuelle leur a également permis d'explorer différentes filières professionnelles de manière immersive.

Plusieurs structures étaient présentes lors de cette journée : un centre de formation en logistique, l'AFTC du Var, la Gendarmerie, l'UGECAM, ainsi que des conseillers de France Travail et de la Mission Locale.

Cette organisation permet d'élargir l'accès aux soins sur la commune et de renforcer la continuité du service médical de proximité.

La prise de rendez-vous est accessible directement via l'application Doctolib en indiquant : MSP Site de Collobrières.



En 2025, 1 422 logements ont été recensés, pour un total de 1 769 bulletins individuels. La collecte a également pris en compte :

- 1 habitation mobile,
- 3 communautés (telles que maisons de retraite ou foyers), représentant 187 personnes recensées,
- et 28 fiches de logement non enquêtées (refus ou logements inaccessibles).

Résultat du recensement 2025: 2004 habitants



VIE COMMUNALE

Collobrières en fleurs : un village qui célèbre la beauté du végétal, le patrimoine

Le concours de fleurissement 2025 a une nouvelle fois mis à l'honneur la créativité et l'engagement des habitants, commerçants et artisans de Collobrières. Tout au long de l'été, un jury a parcouru le village pour évaluer les décos florales et les aménagements publics (jardinières, réhabilitations de la voirie et des bâtiments publics ...) selon plusieurs critères : originalité, diversité, harmonie et entretien.

Ces initiatives ont contribué à offrir un cadre fleuri et accueillant, apprécié tant par les visiteurs que par les résidents. Les lauréats ont été distingués lors de la cérémonie de remise le 20 novembre 2025, avant une nouvelle édition du concours l'année prochaine.



Fusion des écoles: une rentrée placée sous le signe du regroupement

L'année 2025 a marqué une évolution importante dans la vie scolaire de Collobrières avec la fusion des deux établissements du village, l'école maternelle Saint-Roch et l'école élémentaire du groupe Varenne.

Proposé par l'Inspection académique et élaboré en concertation avec les équipes enseignantes, ce regroupement a eu pour objectif de créer un groupe scolaire placé sous une direction commune. Cette organisation permet une meilleure répartition pédagogique entre les classes de maternelle et d'élémentaire, une décharge de direction facilitant la gestion quotidienne et un pilotage pédagogique plus cohérent de l'ensemble des niveaux.

La direction de la nouvelle école a été confiée à la directrice de l'école élémentaire, en poste depuis 2019, dont l'expérience et la connaissance du terrain assurent une transition fluide vers ce nouveau fonctionnement.

Après un avis favorable des deux conseils d'école, le conseil municipal a validé le projet, rendant la fusion effective à la rentrée de septembre 2025. L'établissement compte désormais cinq classes : trois en élémentaire et deux en maternelle. Sur le plan pratique, l'organisation reste inchangée pour les élèves : les classes maternelles conservent leurs locaux de l'école Saint-Roch, tandis que les classes élémentaires restent installées au groupe Varenne.

Propreté du village : un partenariat efficace avec l'association ASPI

Pour assurer l'entretien et la propreté de ses voiries, la commune de Collobrières s'appuie sur un partenariat solide avec l'Association de Services Pour l'Inclusion (ASPI). Cette collaboration contribue au maintien d'un cadre de vie soigné et à la valorisation de l'espace public.

Les agents d'ASPI interviennent en appui des équipes municipales, intégrés aux tournées de nettoiement des rues. Ensemble, ils veillent à la propreté des espaces publics, au ramassage des déchets et à l'entretien des zones fréquentées du village. Les agents municipaux disposent notamment d'un « glouton », un aspirateur mobile de voirie utilisé pour collecter détritus, feuilles et saletés, facilitant ainsi le travail quotidien.

Ce partenariat permet d'améliorer la régularité de l'entretien, de mutualiser les moyens matériels et humains (aspirateurs, nettoyeurs haute pression, temps de travail, compétences) et de renforcer la qualité du service public local.

Au-delà de son rôle opérationnel, ASPI poursuit également une mission d'insertion professionnelle, offrant à ses agents des parcours d'emploi et de formation.



VIE COMMUNALE

Déplacement du point de collecte du Pont Vieux : une réorganisation nécessaire

Initialement installés à titre provisoire en 2019, lors des travaux du boulevard Charles Caminat, les conteneurs se trouvaient sur un terrain privé, en face de l'office de tourisme. Cette solution temporaire a duré plusieurs années.

Après concertation entre la commune, les services de la communauté de communes MPM et l'exploitant groupe Pizzorno en charge de la collecte, il a été décidé de transférer les conteneurs sur le parking de Terre Rousse, site plus adapté aux conditions d'accès et d'exploitation.

Ce déplacement permet également de réduire les nuisances pour les riverains, de rendre le terrain à sa propriétaire et de mettre fin à une situation provisoire devenue pérenne. Pour garantir la continuité du service, des conteneurs restent accessibles derrière la mairie ainsi que sur le boulevard Charles Caminat, au niveau de la place du Banastié.

Station-service : 1 an après

Un an après sa réouverture en mai 2024 sous l'enseigne Total Energies, la station-service de Collobrières s'impose de nouveau comme un point central de la vie locale. Accessible 7 jours sur 7, elle propose désormais trois types de carburants : sans plomb 95, sans plomb 98 et gasoil. Son activité connaît une progression continue, avec des ventes en nette hausse ces derniers mois, preuve de son utilité retrouvée et de son ancrage dans le quotidien collobriérois.



Programme d'Intérêt Général (PIG) « Améliorons notre habitat »

Depuis décembre 2024, la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures met en œuvre un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur trois ans, destiné à accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans leurs projets de rénovation.

Ce dispositif, mené en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Région Sud et le Département du Var, vise à favoriser les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, de rénovation énergétique et de lutte contre l'habitat dégradé.

Le PIG permet à chaque ménage de bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé, depuis le conseil technique jusqu'au montage du dossier de subvention, entièrement pris en charge par l'intercommunalité. Une part importante des travaux peut être financée, selon les ressources et la nature des opérations engagées.

À Collobrières, le dispositif rencontre déjà un écho favorable : deux dossiers ont été finalisés et transmis pour versement des aides en 2025, tandis que plusieurs autres sont actuellement en cours d'instruction.

Informations pratiques

Vous avez des travaux à réaliser dans le logement que vous occupez ou que vous louez, l'équipe de professionnels de l'habitat se tient à votre disposition gratuitement pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

Téléphone : 04 89 66 05 96
E-mail : mpmhabitat@soliha.fr

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Nicolas et Géraldine à la boutik Ngc.com



VIE COMMUNALE

Régine Tazibt et Christian Bertelle qui ont rejoint aux Pies Bavardes Alexandra et Corinne



Alban Olive et Nicolas Nibes au restaurant les Olivades



Aux bénévoles et salariés de la Ferme du Lambert



Gaëlle Picard à la boulangerie Gourmands et Gourmets



Véronique Philippe à l'atelier couture et vitrail 1001 Couleurs



Emma Imbert et Ludovic Montefusco aux Saveurs de Provence



Maurin Goujon et Yannick Darblade à la quincaillerie Brico Sud et Jardin



VIE COMMUNALE

Activités du CCFF de Collobrières – Saison 2025

La saison 2025 a une nouvelle fois confirmé l'importance du réseau des CCFF dans la prévention des incendies de forêt et la protection des massifs varois. À l'échelle départementale, le bilan fait état de 6 968 patrouilles réalisées, 764 vigies assurées, 15 464 journées de bénévolat, ainsi que 137 départs de feux recensés pour 140 hectares brûlés. À Collobrières, le CCFF a pu compter sur l'engagement de **61 bénévoles**, mobilisés tout au long de la période estivale. Le dispositif local était composé de **3 véhicules d'intervention** et **1 véhicule logistique**.

Durant la saison 2025, **47 patrouilles de surveillance ont été menées** sur le secteur de Collobrières :

- **18 patrouilles** en juillet, avec + de **3 patrouilles par jour** lors des journées classées "risque très sévère".
- **22 patrouilles** en août, avec + de **4 patrouilles par jour** en risque très sévère.

En complément des missions préventives, les bénévoles du CCFF ont assuré leur présence lors de plusieurs manifestations sportives et associatives de la commune : Trail des Maures, Collobrières Cup, Carnaval, écobuages encadrés, etc. Par ailleurs, des opérations de reconnaissance de pistes et de contrôle des citerne DFCI ont été réalisées sur le territoire communal.

L'investissement continu des bénévoles, la présence renforcée sur le terrain et la coordination étroite avec l'ensemble des acteurs de la prévention ont permis de contribuer efficacement à la protection de notre massif tout au long de la saison estivale.



Garde Régionale Forestière – Collobrières 2025

En 2025, la commune de Collobrières a bénéficié du dispositif de Garde Régionale Forestière mis en place sur la période estivale. Trois agents ont été affectés sur le territoire communal : Sasha Moreau, Hassna Rifai et Gwenn Mahé. Le recrutement a été réalisé par la commune au mois d'avril. Une formation initiale a ensuite été dispensée par la Région au lycée agricole de Valabre en juin, complétée par une formation supplémentaire au siège de MPM, puis par une formation aux premiers secours assurée par l'UDSP83 début juillet. Pour garantir leurs missions, les GRF ont été mis à disposition de la commune de juillet à fin août, avec des vélos électriques dédiés aux patrouilles de surveillance.

Leur rôle a été essentiel dans la prévention du risque feu de forêt durant la période la plus sensible de l'année. Ils ont

assuré la sensibilisation des marcheurs sur les pistes et sentiers de randonnée, informé le public lors des journées de fermeture des massifs, diffusé les bons comportements à adopter en forêt et exercé une surveillance régulière depuis des points hauts stratégiques.

Leurs patrouilles ont couvert les secteurs majeurs du territoire :

Col du Babaou, Saint-Pons, Col des Fourches, Croix d'Anselme, Chartreuse de la Verne et Plateau de Lambert. Ce dispositif a permis de renforcer la présence humaine sur le terrains, la prévention auprès des usagers et la vigilance sur l'ensemble du massif, contribuant directement à la protection de notre patrimoine forestier durant l'été 2025.

VIE COMMUNALE

Élections Municipales 2026 : tout savoir pour voter à Collobrières

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune avant le 6 février 2026.

Qui peut voter ?

Vous pouvez voter si vous remplissez toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du scrutin ;
- Être de nationalité française, ou ressortissant(e) d'un pays de l'Union européenne (uniquement pour les élections municipales et européennes) ;
- Jouir de vos droits civiques ;
- Pouvoir justifier d'un lien avec la commune (domicile, résidence).

Qui est inscrit automatiquement ?

Aucune démarche n'est nécessaire si :

- Vous êtes français(e) ;
- Vous avez 18 ans ou plus ;
- Vous avez effectué votre recensement citoyen à 16 ans.

Même si vous êtes censé(e) être inscrit(e), pensez à vérifier votre situation sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) pour éviter toute mauvaise surprise !

Dans quels cas devez-vous faire la démarche ?

Vous devez vous inscrire ou mettre à jour votre inscription si :

- Vous n'avez pas été recensé(e) à 16 ans ;
- Vous avez changé d'adresse (même dans la commune) ;
- Vous avez déménagé dans une autre commune ;
- Vous êtes un(e) citoyen(ne) européen(ne) résident(e) en France.

Bon à savoir

La liste électorale est mise à jour régulièrement. Un changement d'adresse non signalé peut entraîner une radiation. Même un déménagement dans la même commune doit être déclaré.

Vérifiez votre inscription et votre bureau de vote à tout moment sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

En résumé :

Anticipez, vérifiez, et préparez vos justificatifs pour pouvoir voter sereinement en 2026.

Trois moyens pour vous inscrire :

a) En ligne sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

- Via un compte Service-Public ou FranceConnect
 - Documents à fournir (format numérique) :
 - Pièce d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
 - Justificatif de domicile
- (Pour les citoyens européens : déclaration sur l'honneur)

b) En mairie – Service des Élections

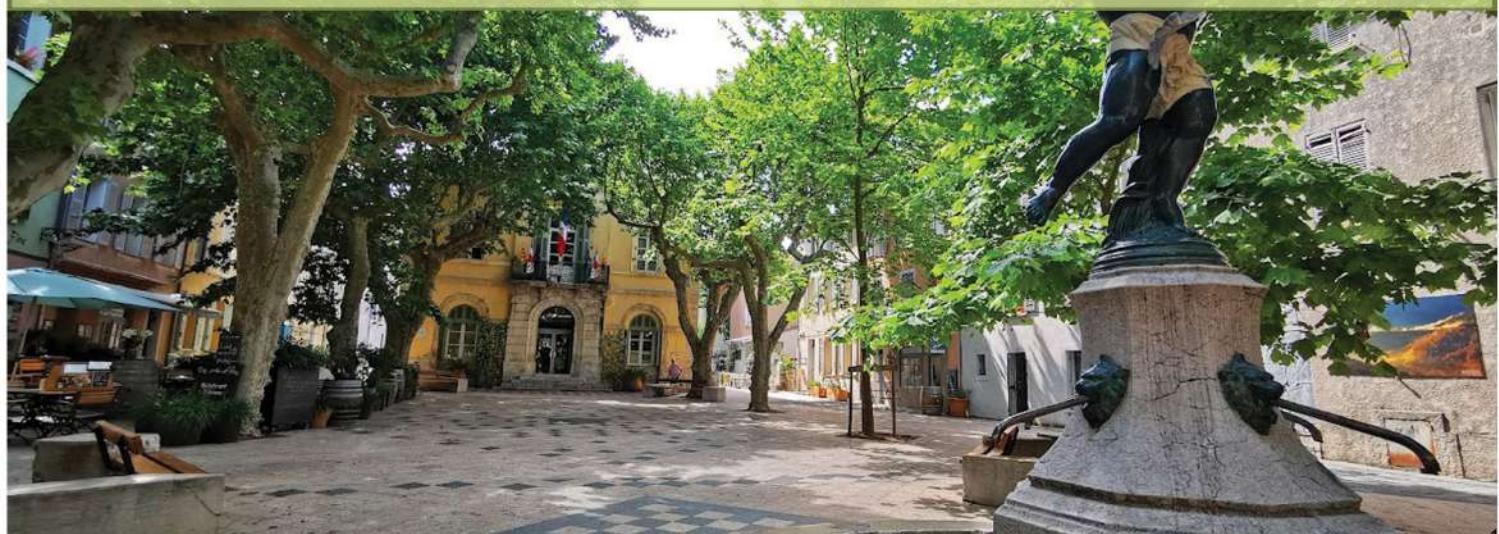
Du lundi au vendredi : 8h30–12h30 / 15h30–17h45

- Remplir le formulaire CERFA correspondant
 - Documents à fournir :
 - Une pièce d'identité valide
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Les certificats d'hébergement ne sont acceptés que pour les moins de 26 ans hébergés chez leurs parents, avec preuve de lien familial.

c) Par courrier

- Télécharger ou retirer le formulaire en mairie
- Joindre les pièces justificatives
- Envoyer le tout à :
Service des Élections – Mairie de Collobrières
Place de la Libération 83610 COLLOBRIÈRES

Attention : seule la date de réception fait foi !



TRAVAUX

Une nouvelle salle des fêtes pour Collobrières

Après une première phase de gros œuvre en 2024, marquée par la pose de la charpente et des menuiseries extérieures, les travaux de la salle des fêtes de Collobrières se sont poursuivis tout au long de l'année 2025.

Cette deuxième étape a porté sur les aménagements intérieurs : isolation, plomberie, électricité, carrelage, peinture, ainsi que les aménagements extérieurs. La salle a également été équipée en sonorisation, mobilier et matériel de cuisine, mobilisant au total dix corps de métier pour donner vie à ce nouveau lieu de rassemblement.

La livraison de l'équipement a été rendue possible après le passage de la Commission Départementale de Sécurité, début octobre 2025.

Collobriérois et Collobriéroises vont pouvoir profiter de cette nouvelle salle lors des grands rendez-vous de fin d'année : repas des anciens, spectacle des écoles, vœux du maire...

Conditions d'utilisation

La salle des fêtes pourra être mise à disposition des associations et particuliers, selon les conditions fixées par un règlement d'utilisation et une grille tarifaire adoptés par le conseil municipal. Ces documents sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Le montant total de l'opération s'élève à 2,2 millions d'euros. Le financement a été largement soutenu par des partenaires institutionnels :

- État : 21 %
- Département du Var : 30,5 %
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures : 19 %
- Région Sud : 9,5 %

Le reste a été financé par un emprunt communal de 352 000 €.



Entretien du pare-feu de La Chapelle

L'entretien régulier des pare-feux situés en périphérie des zones urbanisées, appelés également interfaces de protection jouent un rôle essentiel : ce sont des espaces-tampon créés entre le milieu naturel – hautement inflammable – et les habitations. Leur objectif est clair : limiter la propagation des feux de forêt et protéger les quartiers habités.

La commune en compte trois, et un est entretenu chaque année selon un plan de rotation triennal.

En 2025, c'est le pare-feu de La Chapelle qui a fait l'objet de ces travaux d'entretien, avec 14 hectares débroussaillés pour un montant d'environ 26 000 € TTC.

Réhabilitation du Secteur Marianne-Godissard

Après une première phase réalisée fin 2024, qui a permis de créer un réseau de collecte des eaux pluviales entre le chemin de Godissard et l'arboretum, les travaux de réhabilitation du secteur Marianne - Godissard se sont poursuivis en 2025, à l'arrière de l'église Notre-Dame des Victoires.

Ce chantier, mené de mars à septembre, a permis de moderniser en profondeur les infrastructures du quartier :

- Reprise des réseaux souterrains : eaux pluviales et eau potable
- Réfection des voiries et revêtements de surface
- Création de places de stationnement
- Mise en place d'un cheminement piétonnier sécurisé
- Aménagement paysager avec jardinières intégrées

Le projet a également intégré la mise en disposition des réseaux électriques et télécom, en partenariat avec Territoire d'Énergie 83, Enedis et Orange, ainsi que l'installation d'un éclairage public LED à détection de présence, à la fois moderne et économique en énergie.

Le montant total des travaux s'élève à 607 301 € TTC, financés à 72,7 % par des partenaires publics :

- Département du Var
- L'État
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures



TRAVAUX

Terre Rousse : un aménagement pour faciliter le stationnement

L'aménagement de la partie Est du parking de Terre Rousse s'est déroulé en octobre 2025.

Les travaux ont été réalisés en régie par le personnel technique communal, et ont permis :

- La création d'un réseau de collecte des eaux pluviales pour mieux gérer le ruissellement,
- La pose de barrières en bois pour structurer les rangées de stationnement,
- La préparation des sols en vue de la plantation d'arbres, prévue au début de l'année 2026.

Fidèle à l'esprit du lieu, aucun revêtement imperméable n'a été utilisé, afin de conserver la perméabilité des sols et l'aspect paysager de cet espace situé en entrée de village.



Rénovation du mur de l'école maternelle



Suite à l'effondrement du mur de soutènement de la cour de l'école maternelle survenu lors des intempéries des vacances de la Toussaint 2024, la commune a engagé sa reconstruction au printemps 2025.

Bien que non prévu initialement, ce chantier a été l'occasion d'améliorer la sécurité du site en procédant à une surélévation du mur. Cette modification permet désormais de limiter la visibilité depuis le terrain public situé en surplomb. L'intervention s'est accompagnée de la création de jardinières, apportant une touche végétale à la cour et à l'ouvrage lui-même.

Le montant des travaux s'élève à environ 49 500 € TTC, avec une subvention du Département à hauteur de 55 %.



Entretien des platanes

Collobrières compte plus de 250 platanes, qui font partie intégrante de l'identité paysagère du village. Environ la moitié appartient à la Commune, l'autre moitié relevant du Département, notamment le long des routes départementales. Chaque année, une campagne d'élagage est menée pour assurer à la fois la santé des arbres, la sécurité publique et le confort des riverains.

L'entretien comprend :

- Un suivi phytosanitaire régulier,
- Des interventions curatives ou préventives : coupe de branches malades ou fragilisées, voire abattage d'arbres si nécessaire,
- Un élagage maîtrisé tous les 3 à 5 ans, afin de limiter le développement du feuillage à proximité des façades, sans nuire à la croissance naturelle des arbres.

Cette fréquence est volontairement espacée :

des interventions trop rapprochées fragilisent les arbres, augmentant leur vulnérabilité aux champignons lignivores, pour lesquels aucun traitement curatif n'existe. Seules des actions ciblées (coupe de branches ou abattage) permettent de limiter la propagation de ces maladies et de garantir la sécurité.

En 2025, la Commune a procédé à l'élagage de 27 platanes pour un coût d'environ 8 500 € TTC.

TRAVAUX

Reconstruction du site de l'UGECAm

Le site de l'UGECAm à Collobrières fait actuellement l'objet d'un ambitieux projet de reconstruction et de réorganisation, qui sera achevé en novembre 2026. Ce chantier, d'envergure régionale, renforce la place de Collobrières comme territoire d'accueil et de soins spécialisés au cœur du Massif des Maures.

Cette transformation vise à adapter les infrastructures aux besoins actuels des usagers et aux exigences réglementaires du secteur médico-social, tout en améliorant les conditions de travail des équipes.

Parmi les opérations prévues :

- La construction de la MAS des Collines, un nouvel établissement d'accueil de 90 lits destiné à accueillir des personnes en situation de handicap nécessitant un accompagnement médicalisé renforcé ;
- La reconfiguration de la pharmacie à usage interne (PUI), afin d'en optimiser le fonctionnement et la sécurité ;
- L'isolation thermique complète de la façade sud du site, accompagnée du remplacement des menuiseries, pour une meilleure performance énergétique ;
- Le changement du régime de neutre électrique, une mise aux normes essentielle pour sécuriser l'alimentation des équipements médicaux ;

- La création de 4 places de ressourcement dans le pavillon A3, conçues comme des espaces de pause et de répit pour les résidents ou les professionnels ;
- La réalisation d'un parking dédié aux véhicules de service, pour améliorer la logistique quotidienne et libérer de l'espace sur le site principal.

Ces travaux témoignent de la volonté conjointe des autorités sanitaires et de l'UGECAm de maintenir une offre de soins de qualité, dans un cadre modernisé et fonctionnel.



Vidéoprotection

Dans le cadre de sa démarche de prévention et de sécurité, la commune de Collobrières a engagé, à la fin de l'année 2024, un projet de modernisation et d'extension du système de vidéoprotection.

Une première phase de travaux en 2024

Réalisée par les entreprises ERYMA et SOGETREL, la première tranche a permis :

- Le raccordement centralisé des caméras à la mairie et à la Police municipale, pour une exploitation et une supervision en temps réel ;
- L'installation d'une caméra multi-capteurs à l'angle du bâtiment du centre de loisirs (place Général de Gaulle), permettant de surveiller simultanément les accès aux écoles, à la médiathèque, à l'église et à leurs abords.

Une deuxième tranche déployée en 2025

L'automne 2025 a marqué le lancement de la deuxième phase du projet, subventionnée à 76 % par l'État, la Région Sud et le Département du Var. Cette nouvelle étape va permettre l'extension du dispositif à plusieurs points stratégiques :

- **Entrées du village** : caméras de lecture de plaques installées à l'Est (parking du stade), à l'Ouest et à la jonction rue des Jardins / chemin des Moulins, pour surveiller les flux entrants et sortants,
- **Terrains de tennis** : en prévision des futures installations sportives (paddle), une caméra va être mise en place pour surveiller le site,
- **Écoles** : ajout d'une caméra en haut des escaliers menant à l'entrée de service de la cantine, pour sécuriser cet accès,

- **Parking place Saint-Jean** : une caméra surveillera le stationnement et la circulation vers le chemin de Godissard,
- **City stade** : reprise de l'équipement existant, ajout d'un projecteur infrarouge et raccordement au réseau optique communal.

Ce projet répond à plusieurs objectifs majeurs :

- Améliorer l'efficacité du système grâce à la centralisation des données,
- Renforcer la sécurité dans les espaces publics et lutter contre les incivilités,
- Assurer une cohérence territoriale avec les dispositifs mis en place dans les communes voisines.

Conformément à la législation en vigueur, les droits à la vie privée sont pleinement respectés :

- Les caméras ne filment que l'espace public,
- Les espaces privés sont systématiquement floutés,
- L'ensemble du dispositif est strictement encadré.

Le montant total de l'opération (tranches 1 et 2) est de 195 880,47 € HT, subventionnée à 76 % par l'État, la Région Sud et le Département du Var.



TRAVAUX

Gestion du cimetière : reprise des concessions abandonnées

Dans le cadre de la gestion régulière et de l'entretien du cimetière communal, la commune de Collobrières a engagé entre 2022 et 2025 une procédure de reprise des concessions funéraires abandonnées, conformément à la réglementation en vigueur.

Cette démarche vise à libérer des emplacements délaissés depuis plusieurs années, après un constat officiel d'abandon, suivi d'une information des ayants droit. Elle permet également d'assurer l'entretien, la lisibilité et la dignité du site.



Bilan de la procédure :

- 8 concessions reprises en début d'année 2025
- 20 concessions reprises au total sur 3 ans



Etude acoustique pour déterminer l'implantation des futurs terrains de padel

La commune de Collobrières travaille depuis plusieurs mois sur un projet de création de deux terrains de padel sur le site du tennis club, en transformant l'un des terrains de tennis existants tout en maintenant les activités actuelles du club. Ce projet, mené en partenariat avec le Tennis Club local et la Fédération Française de Tennis (FFT), vise à obtenir une homologation officielle et à respecter les normes de la pratique du padel. Pour limiter les nuisances sonores, une étude d'impact acoustique réalisée en juillet 2025 a permis de choisir un emplacement éloigné des habitations, à proximité de la route départementale, avec une orientation adaptée des terrains et l'installation de bâches acoustiques. La consultation des entreprises a été lancée pour sélectionner l'entreprise chargée des travaux, qui pourront débuter dès l'attribution du marché.

La commune a obtenu des financements de l'État et du Département pour soutenir ce projet sportif important pour la commune. Par ailleurs, des travaux de réparation sont également prévus sur les deux autres terrains de tennis du club afin d'améliorer l'ensemble des installations.



JEUNESSE & SPORT

La micro-crèche MAMI - La Suvière : crèche associative

La micro-crèche de Collobrières est installée depuis 2008 dans un bâtiment communal spécialement aménagé. Elle offre une capacité d'accueil de 11 enfants par jour. Elle a accompagné 24 enfants au cours de l'année 2025.

Cette année, l'équipe a choisi de centrer son projet pédagogique sur la découverte des cinq sens. A travers divers ateliers ludiques et créatifs, les enfants ont pu explorer le goût, l'odorat, l'ouïe, le toucher et la vue.

Le quotidien à la crèche s'articule également autour de valeurs fortes comme :

- La motricité libre chez les bébés, qui favorise leur développement naturel,
- L'autonomie chez les plus grands, afin de leur permettre de gagner en confiance, de développer leurs capacités à faire seuls et de s'épanouir dans la vie quotidienne.

Tout au long de l'année des activités à thème sont également proposées : Carnaval, Kermesse, fête de fin d'année et gouters partagés avec les familles.

Une fois par mois, un intervenant extérieur anime un atelier d'éveil musical très apprécié des petits comme des grands. Une visite de l'école maternelle est organisée pour préparer en douceur la rentrée des plus grands.

L'équipe remercie chaleureusement les familles pour leur confiance et leur collaboration tout au long de l'année, et se réjouit déjà de partager de nouvelles découvertes avec les enfants en 2026.

Infos pratiques

La crèche est ouverte du Lundi au Vendredi de 8h00 à 18h00.

Préinscription sur le site de l'association : www.mamie83.fr

Pour tous renseignements :

- Siège administratif : 04 94 22 48 44
- Crèche : 09 72 88 33 72



Un centre de loisirs labellisé pour son engagement écologique



Depuis 2012, l'organisme Les Francas accompagne les centres de loisirs dans la mise en place de projets liés au développement durable grâce à un dispositif appelé « Centre A'ERE », qui vise à encourager les actions éco-citoyennes au sein des structures accueillant les enfants.

Cette année, le centre de loisirs de Collobrières a obtenu pour la première fois cette labellisation. Encadrés notamment par David Grabsia et Virginie Monier, qui ont suivi les formations dédiées, les enfants ont participé à de nombreuses activités autour de l'écologie : tri sélectif, compost et lombricompost, jardinage, ou encore sensibilisation aux gestes durables du quotidien.

Le label a été officiellement remis le mercredi 15 octobre à Trans-en-Provence, lors d'une journée rassemblant les autres centres nouvellement labellisés.



Les temps d'activités périscolaires

Centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans

Tout au long de l'année 2025, les jeunes collobriéros de 3 à 11 ans, encadrés par le Centre de Loisirs, ont bénéficié des activités suivantes :

Des activités sportives :

• **Savoir nager** : Cet atelier vise à initier les plus jeunes à la pratique de la nage tout en développant leur confiance dans l'eau. La classe de maternelle de moyenne / grande section a pu bénéficier de ce dispositif, reconduit pour l'année scolaire 2025-2026.

• **Savoir rouler** : L'atelier "Savoir rouler" permet aux enfants d'acquérir les bases du vélo en toute sécurité. À travers des jeux et des exercices pratiques, les enfants apprennent à circuler sur la voie publique, à respecter les règles de sécurité et à maîtriser leur vélo dans différentes situations. L'année dernière, les élèves de l'école élémentaire ont bénéficié de ce dispositif, reconduit pour l'année scolaire 2025-2026.

• **La semaine olympique et paralympique** : Du 31 mars au 4 avril 2025 l'école maternelle et élémentaire de Collobrières a célébré la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), un événement national inscrit dans la dynamique des Jeux de Paris 2024, et pleinement relayé au niveau local.

Tout au long de la semaine, les élèves ont été plongés dans l'univers de l'olympisme à travers une série d'ateliers sportifs et pédagogiques adaptés à leur âge. Les activités ont permis aux enfants de découvrir différentes disciplines, de développer leur motricité, leur esprit d'équipe, mais aussi d'être sensibilisés au handicap et à l'importance de l'inclusion dans le sport comme dans la vie.

• **30 minutes de sport par jour** : Pendant la pause déjeuner, les animateurs du service jeunesse organisent 30 minutes d'activités sportives, dans le cadre d'un dispositif national



Des activités artistiques et culturelles

• **L'atelier échecs** : Proposé aux élèves de l'école élémentaire par M. Éric Bekouche, l'atelier échecs a rencontré un vif succès tout au long de l'année. Un tournoi a clôturé la saison en juin 2025, rassemblant de nombreux participants enthousiastes. Face à cet engouement, l'activité est reconduite pour l'année scolaire 2025-2026.

• **L'atelier théâtre** : Proposé en partenariat avec l'association "Les 2 Couleuvres", cet atelier a été animé par Élise Reslinger et Élöïse Koulal, le mercredi matin pour les enfants du CE1 au CM2 et le mardi soir pour les jeunes de la 6ème à la 3ème. Cet atelier a donné lieu à plusieurs représentations (spectacle de Noël, du Festival de la Nature et spectacle de fin d'année scolaire). Il est également reconduit pour l'année 2025-26.

• **Le projet Laïcité** : à l'occasion du 120^{ème} anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, la commune de Collobrières célèbre une étape majeure de l'histoire républicaine française : la séparation de l'Église et de l'État. Pour marquer cet anniversaire, une exposition a été présentée aux élèves, retraçant l'histoire et les valeurs de la laïcité.

• Atelier "Découverte géologique de Collobrières" : dans le cadre d'un projet éducatif mené en partenariat avec le Musée géologique, Maxime Mura a conçu une fiche pédagogique destinée aux élèves de l'école de Collobrières afin de leur faire découvrir la richesse minéralogique exceptionnelle du territoire. Une sortie pédagogique a été organisée pour

permettre aux enfants d'explorer le patrimoine géologique local lors d'une balade commentée, apprendre à reconnaître les roches et minéraux caractéristiques du massif des Maures et comprendre leur formation.

• **Sortie "À la découverte des arbres remarquables"** : Les élèves ont participé à une sortie nature consacrée à la découverte des arbres remarquables des parcs de Terre-Rousse, Saint-Roch et de l'arboretum Georges Martel. Guidés par leurs enseignants et des passionnés de botanique, les enfants ont pu observer la diversité des essences présentes, apprendre à reconnaître les principales espèces et comprendre leur rôle dans l'équilibre de l'écosystème local.

• **Sortie au théâtre de Toulon** : le 7 novembre, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont eu la chance de vivre une belle expérience culturelle avec une sortie au théâtre de Toulon. Accompagnés de leurs enseignants, ils ont assisté à une pièce de théâtre spécialement adaptée pour ce jeune public, mêlant émotions, rires et découverte artistique.



JEUNESSE & SPORT

Foyer pour tous

Les jeunes Collobriéros de 11 ans et plus, encadrés par le Foyer pour tous bénéficient du CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire. Ce dispositif se déroule le mercredi après-midi et le samedi matin, et vise à proposer une aide aux devoirs ainsi qu'un soutien aux enfants. Il inclut également des sorties culturelles et artistiques. Cette année, 11 activités ont été proposées tout au long de l'année parmi lesquelles : atelier crochet, journée multisport, lisons le journal ou encore un atelier smoothies ...

Les temps d'activités extra-scolaires

Centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans

• **Un Programme d'accueil thématique** : Pour chaque période de vacances de l'année 2025, des semaines à thèmes ont été imaginées par les équipes du Centre de Loisirs, permettant aux enfants de s'immerger dans des univers ludiques et créatifs.

Cet été, les enfants ont notamment pu profiter d'une soirée déguisée organisée le 16 juillet sur le thème du Comédie Club, ou encore les P'Chimistes, les explorateurs, voyage autour du monde... mais aussi participer à la semaine Collo en fête.

A l'automne, un programme 100% halloween a été imaginé ; il a été complété par une sortie à OK Corral ainsi que par la célèbre parade d'Halloween dans les rues de Collobrières



• **Mini-séjours** : Au cours de l'été 2025, en complément des sorties à la journée dans les différents parcs d'attraction de la région, les enfants ont aussi eu la chance de partir en mini-séjour au Logis du Pin. Ce séjour proposait différentes activités : visite d'une ferme pédagogique, kart à pédales, baignade en rivière et veillées nocturnes autour du feu.



Foyer pour tous

• **Un Programme d'accueil thématique** : Comme pour les enfants de 3 à 11 ans, pour chaque période de vacances de l'année 2025, des semaines à thèmes ont été imaginées par les équipes du Foyer pour Tous.

Pendant les vacances de printemps, les jeunes ont donné libre cours à leur imagination en créant un film audio, mêlant écriture et mise en scène. Des sorties dynamiques comme le trampoline park You Jump ont permis de développer coordination et esprit d'équipe, tandis que la visite du zoo de la Barben a éveillé leur curiosité pour la nature et la biodiversité. Enfin, une partie de pétanque intergénérationnelle a renforcé les liens entre parents et ados dans une ambiance conviviale et collaborative.

Cet été, parmi les temps forts, le projet "Je vous en dis plus" a mobilisé les participants autour de la création d'une mini-série originale, inspirée des univers des séries comme "Les dégus" ou "Sodas". Le programme a également été rythmé par des échanges intercommunaux, favorisant la rencontre. Autre activité marquante : la résolution d'une enquête de police, une expérience immersive qui a permis aux participants de développer leur sens de l'observation, leur logique et leur esprit d'équipe. Enfin, chaque semaine, les jeunes ont participé à des initiatives locales, apportant leur contribution à la vie du village et à la promotion de notions telles que le respect, la coopération et l'implication collective.

• **Mini-séjours** : Au cours de l'été 2025, en complément des sorties à la journée dans les différents parcs d'attraction de la région, des séjours ont été organisés pour les jeunes aux Salles-sur-Verdon et à Vars. Ces séjours proposaient différentes activités telles que : paddle, fun boat, pédalo, luge d'été, rafting ou encore accrobranche



JEUNESSE & SPORT

Divers actions à destination de la jeunesse

La commune de Collobrières et ses partenaires mettent en œuvre plusieurs actions à destination des jeunes, à la fois festives, éducatives et de soutien.

Des fêtes dédiées aux jeunes

La Fête de la Jeunesse – 14 juin 2025

Organisée à la base nature de Marianne, cette journée festive a rassemblé de nombreux jeunes autour d'activités variées et ludiques : animations "Just Dance", structures gonflables, initiations sportives, jeux vidéo et un tournoi de pétanque intergénérationnel.



Des dispositifs d'accompagnement et d'accès aux droits pour les jeunes

Pass Permis

Ce dispositif local, destiné à soutenir l'autonomie des jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale, a permis cette année à 33 jeunes de la commune de s'inscrire dans cette démarche, avec à la clé une aide financière de 600 € pour le passage du permis de conduire, en échange d'un engagement citoyen bénévole de 70 heures.

(Renseignements et inscriptions en mairie)

Passeport ZOU proposé par la Région Sud

Pour les collégiens lycéens et étudiants : 90 € par an
Participation de la commune de 50 € sous conditions (www.collobrieres.fr)

Pass Culture et Pass'Sport

Ces dispositifs nationaux, relayés localement, offrent aux jeunes la possibilité de participer à des événements culturels et de s'initier ou pratiquer des activités sportives.

pass.sport.gouv.fr

pass.culture.fr

La Mission Locale Corail reste un partenaire privilégié pour l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours scolaire et professionnel.

Un conseiller de la Mission Locale Corail aide les jeunes dans l'élaboration de leurs projets, leur recherche d'emploi, de formation et l'accès à leurs droits.

Il assure ses permanences au bureau d'aide sociale, 20 rue Baudin sur rendez-vous pris au 04 94 12 60 40, le 2ème et 4ème mardi du mois.

SOLIDARITÉ – CCAS

Le CCAS de Collobrières reste un acteur essentiel de l'action sociale dans la commune

En 2025, le CCAS de Collobrières a poursuivi ses missions en matière d'action sociale au sein de la commune :

- Campagne de bons de chauffage
- Distribution des colis de Noël
- Organisation des repas des anciens : comme chaque année, le repas de printemps et le repas de Noël apportent convivialité et partage le temps d'une journée à nos plus âgés
- Le service de portage de repas à domicile : ce service est proposé au tarif de 10 € par personne, pour un repas du midi et un potage le soir, et est ouvert à toute personne résidant à Collobrières et remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- o Avoir plus de 60 ans
 - o Être en situation de handicap
 - o Avoir une perte d'autonomie temporaire
- Les repas sont livrés directement à domicile.

Le CCAS marque chaque année un geste symbolique en honorant les nonagénaires, en leur offrant une visite surprise avec un bouquet de fleurs.

En 2025, 24 nonagénaires ont été célébrés, parmi lesquels : LOCATI Jeanne, KIRECHE Tassadit, LEPRA Gabrielle, POUPON Jeannine, PERRIN Paulette, COCORDANO Marie, TAOULI Rabha, RATEAU Jeanne, PUJO René, RAMAT Gérard, RIBET Rolande, DAVINS Jean, GUILHEN Jacqueline, BRUNO Jeanne, SZAZ Kalman, GIUSTIBELLI Andrée, CAMARET Hildegarde, MURA Louis, DESFOSSEZ Lucienne



**Tarif 10 €
pour le repas
du midi
& le potage**

Fait marquant en 2025, Rolande Ribet a été célébrée pour ses 100 ans (voir partie « Zoom sur les Collobriérois »).

Les actions 2025 du CCAS de Collobrières, des moments de convivialité et de partage pour nos aînés



L'année a débuté avec la Galette des Rois, suivie d'une représentation théâtrale de la troupe du Soleil des Maures, qui a présenté la pièce humoristique Le cadeau empoisonné d'Yves Billot, mise en scène par Élise Reslinger.

Le 6 mai, une journée de partage a réuni les CCAS de Collobrières et de La Londe-les-Maures, avec notamment une balade autour de la Chartreuse de la Verne, dans une ambiance conviviale et amicale.

En octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue, les seniors ont eu le plaisir d'assister à la projection du film « Angèle » de Marcel Pagnol, organisée en collaboration avec l'Association Culturelle Collobriéroise.

Enfin, tout au long de l'année, des visites de convivialité sont proposées par le CCAS :

- Journée à Vintimille
- Marché de Noël à L'Isle-sur-la-Sorgue

SOLIDARITÉ – CCAS



Des ateliers de prévention pour bien vivre au quotidien

En 2025, le CCAS de Collobrières, en partenariat avec plusieurs structures locales, a proposé une série d'ateliers de prévention destinés à favoriser le bien-être, la santé et l'autonomie des habitants.

Les participants ont pu découvrir différents ateliers thématiques :

- Gestion du stress et des émotions, dans le cadre du programme Atelier Vitalité / Cap Bien-Être animé par l'ASEPT, pour apprendre à mieux se connaître et à préserver son équilibre au quotidien.
- Ateliers informatiques, proposés avec France Services, afin d'accompagner les seniors dans l'usage du numérique et les démarches en ligne.
- Ateliers "Alimentation et pathologies" et "Décryptez les étiquettes", animés par des diététiciens de la CPTS, pour comprendre l'impact de l'alimentation sur la santé et apprendre à faire les bons choix au supermarché.
- Enfin, le 15 octobre, la Cuisine Itinérante "Les Insatiables" a fait étape à Collobrières : les habitants ont été invités à rejoindre le camion-cuisine pour concocter des recettes équilibrées avec une cheffe diététicienne, au fil de quatre ateliers répartis sur la journée, le dernier a destination des adolescents du Foyer pour tous.

Ces rendez-vous, à la fois pédagogiques et conviviaux, ont permis à chacun d'acquérir de nouvelles habitudes favorables à la santé et au bien-être.



ENVIRONNEMENT

Renouvellement de l'éclairage public : passage aux LED

La commune de Collobrières a participé en 2023 à un appel à projet national via Territoire d'Énergie 83 pour la rénovation de l'éclairage public. Le renouvellement complet du parc d'éclairage s'est achevé cet été avec le remplacement de 385 points lumineux, comprenant lampes et lanternes. Cette opération a permis de réduire la consommation d'énergie de 50 à 80 % selon les secteurs. Le coût total s'élève à 282 000 € TTC, financé à 80 % par des subventions de l'État via le Fonds Vert, Territoire d'Énergie 83 et le département du Var.



Réunion d'information sur le débroussaillement

La réunion annuelle d'information organisée le 2 avril 2025 a été l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants et de sensibiliser l'ensemble des habitants aux obligations liées au débroussaillement. Ce rendez-vous a permis de rappeler les règles en vigueur, qui ont évolué au fil des années, notamment avec l'extension de la zone à débroussailler passant de 50 à 100 mètres autour des habitations en 2017.

Les participants ont pu échanger sur les bonnes pratiques, les obligations légales ainsi que les aides et dispositifs mis en place pour accompagner les propriétaires dans cette démarche essentielle à la prévention des incendies.

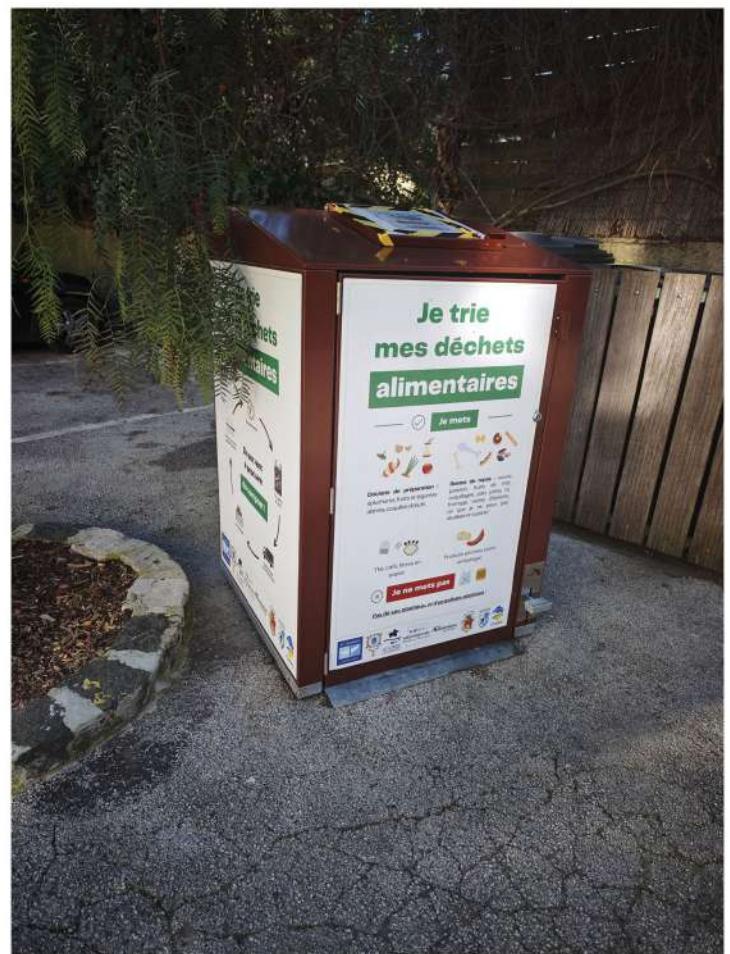
Expérimentation de la collecte des biodéchets à Collobrières

Depuis début 2025, la commune de Collobrières participe à une expérimentation d'un an, lancée par la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures (MPM), visant à collecter séparément les déchets alimentaires, appelés biodéchets, dans le cadre des politiques de réduction des déchets. Cette initiative répond à l'obligation légale instaurée par la loi AGEC depuis janvier 2024, qui impose le tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs, quel que soit leur volume.

L'objectif est de diminuer la quantité de déchets alimentaires présents dans les ordures ménagères résiduelles, limitant ainsi les coûts de traitement tout en sensibilisant les habitants au tri. Pour faciliter cette démarche, un Point d'Apport Volontaire (PAV) a été installé à Collobrières, rue Sieyès, Place Fely Moutet, et des bioseaux individuels sont distribués aux foyers volontaires, avec des consignes précises de tri.

Les habitants disposent également de solutions de compostage individuel, collectif ou de lombricompostage selon leur situation. Le traitement des biodéchets est assuré localement par l'entreprise « Les Alchimistes Côte d'Azur », qui valorise ces déchets sur une plateforme à Cuers.

Les premiers résultats sont très encourageants : 100 kits de tri ont déjà été distribués, et ce sont 403,5 kg de biodéchets qui ont été collectés en avril puis 338 kg en mai, avec une excellente qualité de tri constatée sur ces deux mois. Cette expérimentation contribue ainsi à une gestion plus durable des déchets sur le territoire.



ENVIRONNEMENT

2^{ème} année d'utilisation de la chaudière à bois de l'école

Après deux saisons de chauffage avec la nouvelle chaudière à granulés de bois installée dans les écoles de Collobrières, un bilan très positif peut être dressé. Cette chaudière, qui remplace l'ancienne installation fonctionnant au fioul, a permis de réduire la consommation de combustible de près de 60 % en moyenne sur ces deux saisons.



Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement 2024

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement (RPQS) pour l'année 2024 a été établi et est mis à disposition du public pour consultation. Ce document obligatoire permet aux habitants de prendre connaissance des principaux indicateurs liés à la gestion de l'assainissement collectif dans la commune. Il présente notamment les données relatives à la qualité du service rendu, au prix payé par les usagers, au rendement du réseau ainsi qu'aux travaux réalisés au cours de l'année écoulée. Ce rapport constitue un outil de transparence et d'information, accessible à tous.

Consultable sur : www.collobrieres.fr
Services / Eau et assainissement / Rapports annuels

Suivi du site de Roumagayrol

En décembre 2024, le conseil municipal a adopté une délibération demandant au préfet du Var une analyse de la situation du site de Roumagayrol. Cette demande faisait suite aux nuisances régulièrement signalées par des habitants, en particulier les nuisances olfactives, qui demeurent la problématique la plus évidente. Le préfet a indiqué qu'aucune suite ne serait donnée à cette demande, précisant que l'exploitant respecte les obligations réglementaires en vigueur. Malgré cela, la commune poursuit son travail de suivi du dossier en collaboration avec l'organisme AtmoSud. Une recrudescence des signalements a d'ailleurs été constatée récemment, renforçant la nécessité d'obtenir la réalisation de nouvelles analyses. Dans ce cadre, les habitants sont encouragés à signaler toute nuisance constatée via l'application ou le site internet Signal'Air, afin de contribuer à la collecte de données utilisées pour appuyer les démarches de la commune auprès des services compétents.



PATRIMOINE ET TOURISME

Découvrir Collobrières autrement : des balades guidées toute l'année

Tout au long de l'année, la commune propose des balades gratuites et accessibles à tous, accompagnées par des guides naturalistes et des spécialistes du territoire. Ces sorties invitent les participants à découvrir autrement la richesse du patrimoine naturel, géologique et culturel de Collobrières.

Ces balades ne se limitent pas à la promenade : elles ont une véritable vocation éducative et de sensibilisation.

Les participants y explorent :

- la géologie locale, ses filons, ses roches et les processus naturels qui les façonnent,
- la biodiversité du massif des Maures, le rôle écologique du maquis et des forêts,
- les usages traditionnels du liège et de la châtaigne, emblématiques du territoire,
- le lien étroit entre géologie, sol et végétation, qui explique la richesse des paysages.

À travers ces découvertes, le public est invité à porter un regard nouveau sur le territoire : comprendre comment les pierres, les arbres et les savoir-faire anciens racontent une histoire commune.



80^e anniversaire de la Libération : mémoire et transmission

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération et de la Victoire du 8 mai 1945, la commune de Collobrières a organisé, les 7 et 8 mai 2025, deux temps forts mêlant histoire, mémoire et convivialité.

Une conférence historique pour comprendre la Libération

Le mercredi 7 mai, la Salle des Mouffus a accueilli une conférence animée par M. Jean-Marie Guillon, historien spécialiste de la Résistance. Intitulée « De la Libération à la Victoire : le retour à la République dans le Var (été 44 – été 45) », elle a retracé la période cruciale entre le Débarquement de Provence et la reconstruction républicaine.

L'intervenant a évoqué la réinstallation des institutions démocratiques (du Gouvernement provisoire de la République à l'échelle locale) dans un contexte de tensions, de pénuries et de reconstruction. À travers des exemples varois, il a rappelé combien cette période a jeté les bases du retour à l'ordre républicain et aux libertés.



The graphic features the town's logo at the top left. To the right, a large red banner reads "Mercredi 07 mai 2025". Below it, another banner says "Conférence de Monsieur Jean-Marie GUILLON". A portrait of the speaker, M. Jean-Marie Guillon, is shown with a quote: "De la Libération à la Victoire, le retour à la République dans le Var (été 44 - été 45)". The bottom section contains text about the period between D-Day and the end of the war, mentioning the return of democratic institutions and the challenges of reconstruction. At the very bottom, large red letters spell out "80 ANS VICTOIRE!" and "18h Salle dei Mouffus". A QR code and the website "collobrieres.fr" are also present.

PATRIMOINE ET TOURISME

Une cérémonie du souvenir empreinte d'émotion

Le lendemain, jeudi 8 mai, la commémoration de la Victoire s'est tenue en présence des élus, des Anciens Combattants, du Souvenir Français, des enfants des écoles et du groupe musical Les Rigaous.

Le cortège a défilé jusqu'au Monument aux Morts pour le dépôt de gerbe et les hommages officiels, accompagnés de chants patriotiques interprétés par les élèves et la chorale Cantare.

Lors du retour en cortège, une halte symbolique a marqué l'inauguration du Totem Var 44 interactif, installé par le Département au Pont Neuf.



Galerie Agosta : l'art au cœur du village



Située au 3 Cours Louis Blanc, la Galerie Agosta est un véritable espace culturel vivant à Collobrières. De mai à novembre 2025, elle a accueilli une programmation variée mêlant peinture, sculpture, photographie et artisanat d'art, avec la volonté de valoriser à la fois les talents locaux et des artistes venus d'autres horizons.

Lieu d'échanges et de découvertes, la galerie communale favorise la rencontre entre le public et les créateurs, offrant une vitrine privilégiée pour les jeunes artistes comme pour les plus expérimentés.

Dans le prolongement de cette démarche, la commune a renouvelé l'événement « Art dans la rue », organisé le 21 septembre 2025, transformant le centre du village en galerie à ciel ouvert où habitants et visiteurs ont pu découvrir des œuvres originales dans une ambiance conviviale et accessible à tous.

Collobrières : le label « 3 fleurs » confirmé pour l'embellissement du village

Labellisée « 3 fleurs » depuis 2019 au titre du concours national Villes et Villages Fleuris, la commune de Collobrières continue de développer ses initiatives en faveur de l'embellissement et de la qualité de vie.

Le 4 juillet 2025, un jury départemental est venu évaluer le maintien de ce label, en visitant les espaces publics et en découvrant les initiatives mises en œuvre ces six dernières années.

Le jury a confirmé le maintien de cette distinction.



Valoriser les châtaigneraies collobriéroises (projet CASTOUR)



Le 25 juin dernier, une réunion de restitution s'est tenue à Collobrières pour présenter aux habitants et aux partenaires institutionnels les premiers résultats de l'étude de diagnostic menée dans le cadre du projet CASTOUR. Ce programme, d'une durée de trois ans et initié début 2024, est porté par la province de Lucca (Italie) en collaboration avec plusieurs partenaires français et italiens.

Ce projet, porté par le département du Var, a pour ambition de valoriser la filière "châtaigne du Var" à travers une approche touristique et culturelle. Il s'agit notamment de créer un itinéraire transfrontalier autour de la châtaigne, soutenu par le développement d'une application numérique interactive destinée à faire découvrir les paysages, savoir-faire et traditions liés à ce fruit emblématique.

PATRIMOINE ET TOURISME

Le liège, un patrimoine vivant au cœur des Maures

Ressource identitaire de Collobrières, le liège occupe une place centrale dans l'histoire, l'économie locale et l'équilibre écologique des Maures.

Formation de leveur de liège

Du 25 au 27 juin 2025, Collobrières a accueilli une formation de leveur de liège organisée notamment par le Syndicat Mixte du Massif des Maures, au cœur des suberaies collobriéroises.

Cette session, mêlant enseignement théorique et pratique, avait pour objectif d'initier les participants aux techniques de récolte du liège, un savoir-faire traditionnel essentiel à la préservation et à la valorisation du patrimoine forestier local. Neuf stagiaires y ont pris part, cinq entrepreneurs (dont un designer), trois salariés et un apprenti, tous motivés par la volonté d'acquérir ou de perfectionner leurs compétences dans ce métier exigeant.

Encadrée par des professionnels du secteur, la formation a permis de transmettre les gestes précis du levage, tout en sensibilisant à la gestion durable du chêne-liège, emblématique du territoire des Maures.



Les journées techniques et économiques du liège

Les Journées techniques et économiques du liège, organisées par le Syndicat Mixte du Massif des Maures se sont tenues à Collobrières les 2 et 3 octobre 2025, rassemblant entre 80 et 90 participants par jour : professionnels de la filière, designers, chercheurs, représentants d'entreprises, élus et partenaires publics et privés.

Ces deux journées avaient pour objectif de dynamiser le territoire du liège dans les Maures à travers un état des lieux partagé et une réflexion collective sur l'avenir de la filière.

Conçue dans un esprit participatif, cette édition a alterné ateliers collaboratifs et conférences, favorisant les échanges d'expériences et l'émergence d'idées nouvelles.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

En 2025, la médiathèque municipale de Collobrières a confirmé son rôle central dans la vie culturelle du village. Forte de ses nombreux adhérents, elle a su proposer une programmation variée, favorisant la lecture, la découverte artistique et technologique et les échanges intergénérationnels. Tout au long de l'année, lectures publiques, ateliers, animations thématiques et rencontres conviviales ont animé les lieux.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la médiathèque a organisé en décembre 2024 un bingo de Noël, moment de partage réunissant enfants, parents et grands-parents autour de parties animées et de nombreux lots offerts par les commerçants locaux, événement renouvelé cette année.

En février 2025, la médiathèque a célébré la Saint-Valentin avec deux temps forts :

- "Rendez-vous amoureux à l'aveugle avec un livre", qui proposait aux lecteurs de choisir un ouvrage mystère, sans en connaître le titre ni l'auteur.
- Une lecture à voix haute du texte illustré Le Phare des Sirènes de Rascal, partagée autour d'un café littéraire. Le 25 avril, le rendez-vous "Chut ! Je lis" a mis à l'honneur La Malédiction de l'anneau d'or de Fred Bernard et François Roca, offrant un moment de lecture et de discussion en toute convivialité.



Quelques jours plus tard, le 30 avril, le Café Nouveautés a permis aux adhérents de découvrir les dernières acquisitions littéraires et d'échanger autour des nouvelles parutions. En avril, la traditionnelle Chasse aux œufs de Pâques a rassemblé les familles dans la bonne humeur : les jeunes lecteurs sont repartis avec leur récolte chocolatée. Le 10 mai, la médiathèque a innové avec une initiation à la réalité virtuelle, organisée en partenariat avec les associations Éollo et Trois plus Un. Cette activité immersive, très appréciée, a permis au public de découvrir les technologies numériques de manière ludique. Le 13 juin, une nouvelle lecture du cycle "Chut ! Je lis" a mis en avant Le Croque en Murs de Mickaël Brun-Arnaud et Jérémie Pailler, poursuivant la dynamique de rencontres littéraires régulières.

En fin juin, dans le cadre du Prix des Lecteurs du Var et du dispositif "Le Var, lire en territoire", la médiathèque a accueilli l'artiste Marion Salva pour un atelier d'aquarelle en plein air. Dix participants, enfants et adultes, ont pu s'initier à cette technique sous les platanes du village. Enfin, le 20 août, la Rentrée littéraire jeunesse a clôturé la saison estivale. L'événement a mis à l'honneur les nouveautés jeunesse, avec animation tatouage, lectures d'albums et présentation des dernières parutions par la bibliothécaire.

L'automne a été marqué par les animations d'Halloween, avec une chasse aux fantômes pour les enfants de moins de 7 ans, un bingo d'Halloween avec lots sucrés et chèques-lire, ainsi qu'une veillée au coin du feu pour les plus de 11 ans, avec histoires terrifiantes contées autour d'un chocolat chaud et des chamallows.

ÉVÉNEMENTS 2025-2026

Les événements à Collobrières en 2025 en images

Trail des Maures 2025 : une épreuve sportive incontournable

Les 10 et 11 mai 2025, le Trail des Maures a célébré sa 16^e édition, confirmant sa place parmi les rendez-vous sportifs majeurs du territoire. Organisé par l'association Trail Nature Collobrières, il a proposé sept formats de courses adaptés à tous les niveaux : marche nordique, 5 km, 12 km, 21 km, 42 km, 60 km et 100 km, répartis sur deux journées. Au total, 3 052 coureurs étaient inscrits.



Festival de la Nature 2025 : un week-end au cœur de la nature Collobriéroise



Le challenge Romain et Dimitri Casier

Le premier challenge Romain et Dimitri Casier s'est tenu à Collobrières le 28 juin dernier, réunissant seize équipes de football à l'espace Romain-Casier. Organisé par l'association éponyme en mémoire de deux jeunes Collobriérois, le tournoi a permis de collecter 5 000 € au profit de l'Institut Paoli-Calmettes et de la recherche contre le cancer.

ÉVÉNEMENTS 2025-2026

Gala de danse de Collobrières – Collo Gym

Le 28 juin 2025, l'association Collo Gym a présenté son gala de danse annuel devant un public venu nombreux. Placée sous le thème « La danse autour du monde », la soirée a offert un véritable voyage chorégraphique, mêlant styles et influences venus des cinq continents.



Soirée lyrique avec Var Opéra

Le 16 juillet 2025, Collobrières a accueilli une soirée d'exception sur la place de la mairie proposée par Var Opéra et le Département du Var.

Le chœur de l'Opéra de Toulon, composé de plus de vingt choristes, a séduit le public par un programme varié et entraînant, allant de l'opéra à la comédie musicale.

Accompagnés au piano par Isabelle Fleur et dirigés par Christophe Bernolin, les artistes ont interprété avec brio des œuvres de Verdi, Gounod, Bizet, Offenbach, Gershwin, Rodgers et Bernstein, offrant une parenthèse musicale raffinée et accessible à tous dans le cadre estival du village.

La 3^{ème} édition du Festival « Les Nuits de Saint-Pons », un succès retentissant

La 3^{ème} édition du Festival « les Nuits de Saint-Pons » à Collobrières a, cette année encore, été marquée par un engouement remarquable, accueillant six représentations du 6 au 31 juillet.



FESTIVAL LES NUITS DE SAINT-PONS

Collobrières

Du 16 au 31 juillet 2025
Concerts et Théâtre

16 JUILLET / CONCERT GRATUIT À 21H
Var Opéra Tournée Lyrique 2025
(exceptionnellement place de la Mairie)

18 JUILLET / CONCERT À 21H
Rock progressif – Le groupe WYVERN

22 JUILLET / CONCERT À 21H
Jazz soul vocal – Angélique Nicolas Quartet

25 JUILLET / CONCERT À 21H
Beethoven / Schubert – Quatuor Andréa

28 JUILLET / THÉÂTRE À 21H30
Cie La Résolue – Théâtre National de Marseille
La Tête sous l'eau

31 JUILLET / CONCERT À 21H
Jazz – Inigo Kilborn et les Southern Hotshots

RENDEZ-VOUS & RÉSERVATIONS



WWW.NUITS-SAINT-PONS.FR

ÉVÉNEMENTS 2025-2026

Les fêtes locales : les bals et la Fête des Fontaines



Journées Européennes du Patrimoine

Collobrières a une nouvelle fois participé aux Journées Européennes du Patrimoine, les 20 et 21 septembre, dans une ambiance chaleureuse et ouverte à la découverte.

Le week-end a débuté le samedi avec la conférence « L'orgue de l'antique au numérique » animée par Frédéric Thibault à la salle des Mouffus, offrant au public un voyage mêlant histoire, évolution technique et modernité musicale.

Parallèlement, L'Art dans la rue a apporté au village une dynamique artistique vivante, festive et colorée. Durant ces deux journées, le site de Saint-Pons a ouvert ses portes, permettant à tous de (re)découvrir ce lieu emblématique du territoire. La Chartreuse a également accueilli de nombreux visiteurs tout au long du week-end.

Un accent particulier a été mis sur le patrimoine viticole de Collobrières, à travers une exposition dédiée installée à la salle des Mouffus.

Les vignerons locaux, véritables gardiens d'un savoir-faire historique, continuent ainsi de valoriser le terroir et de faire rayonner l'identité du village.



Art dans la rue à Collobrières

Le dimanche 21 septembre 2025, la commune de Collobrières a accueilli la 18^{ème} édition d'« Art dans la rue », une exposition à ciel ouvert qui a investi les rues et places du village.

Cet événement a réuni de nombreux artistes et artisans d'art (peintres, sculpteurs, céramistes, photographes) venus présenter leurs créations au public.



ÉVÉNEMENTS 2025-2026

Les fêtes de la châtaigne et du terroir 2025

Les 12, 19 et 26 octobre 2025, Collobrières a célébré sa traditionnelle Fête de la Châtaigne, rendez-vous emblématique de l'automne dans le Var.

La première journée, la Journée des producteurs varois, a mis à l'honneur les saveurs du terroir, les produits agricoles et les spécialités gourmandes du territoire.

La seconde, la Fête internationale, a rassemblé les confréries, nos homologues italiens de Frabosa Sottana, les lanceurs de drapeaux, les groupes musicaux ainsi que le tout premier défilé du groupe de danses folkloriques provençales des enfants du village, renforçant encore davantage notre ancrage dans la tradition et la transmission.

Enfin, le troisième dimanche, la Journée des artisans, a réuni créateurs, artisans d'art et démonstrations de savoir-faire, clôturant cette édition 2025 dans une ambiance chaleureuse et animée.



Accueil de la délégation italienne de Frabosa Sottana



L'orgue Notre Dame des Victoires reprend vie après trois ans de restauration

La commune de Collobrières a célébré avec émotion la bénédiction et la renaissance de l'orgue de l'église Notre-Dame-des-Victoires, restauré après plus d'un siècle d'histoire. Né en 1893, l'instrument a traversé réparations, silences et renaissances grâce à l'engagement constant des habitants et des associations. Une restauration complète menée entre 2022 et 2025 par la Manufacture d'Orgues Thibault lui redonne aujourd'hui toute sa puissance. Financé par la Région, le Département et la commune, le projet témoigne d'une véritable volonté collective. Le concert inaugural marque le retour d'un patrimoine musical essentiel à la vie culturelle de Collobrières.



Vibrez à Collobrières en 2026

- Trail des Maures : 8, 9 et 10 mai
- Festival de la Nature : 23 et 24 mai
- La Collobrières Cup : 6 et 7 juin
- Les Nuits de Saint-Pons : entre le 15 et le 31 juillet
- Fête des fontaines : 16 août
- Forum des associations : 5 septembre
- Les journées du patrimoine : 19 et 20 septembre
- L'art dans la rue : 20 septembre
- Fêtes de la châtaigne : les dimanches 11, 15 et 25 octobre



ZOOM SUR LES COLLOBRIÉROIS

Dans ce nouveau numéro, nous tenions à nouveau à mettre à l'honneur des Collobriérois qui, par leur engagement ou leurs projets, contribuent à faire de notre commune un lieu dynamique et solidaire. Ces portraits d'habitants inspirants nous montrent que, chaque jour, des initiatives prennent vie à Collobrières.

La Bannière de Collobrières : un symbole de mérite et de tradition

Il y a huit ans, Collobrières a pris la décision de se doter d'une bannière à ses armes, lui permettant de symboliser son identité et son patrimoine. Ce symbole fort est confié chaque année à un jeune méritant du village.

Fièrement portée par Naïs SAUVE en tête des défilés et lors des différentes manifestations qui ont jalonné l'année 2024-25, la bannière a été transmise le samedi 18 octobre à Keyliah TAZIBT-PAGES à l'occasion de la réception de la délégation italienne de Fabrosa Sottana à Collobrières.



Cérémonie de félicitations des Bacheliers

Le mois de juillet dernier, 15 jeunes Collobriérois ont franchi une étape importante de leur parcours scolaire en obtenant leur baccalauréat marquant ainsi la fin d'un cycle et l'ouverture d'un nouveau chapitre vers l'avenir.

Remise de la Médaille de Collobrières

Deux personnalités ont été distinguées cette année par la Médaille de Collobrières, en hommage à leur parcours exemplaire et à leur lien fort avec la commune : M. Gilbert Dupisson et M. Jean-Marie Guillon.

M. Gilbert Dupisson

Né en 1936, M. Dupisson a mené une vie riche et passionnée, placée sous le signe de l'art et du service. Lauréat du premier prix de l'École des Beaux-Arts de Saint-Omer en 1953, il a d'abord travaillé dans l'hôtellerie et la restauration de prestige, notamment à l'Hôtel Normandie de Deauville et à la maison Fauchon à Paris.

Appelé sous les drapeaux, il rejoint le 1er bataillon parachutiste de choc, héritier d'une unité prestigieuse de la Seconde Guerre mondiale, et se distingue par sa bravoure, décoré de la Croix de la Valeur Militaire.

Après sa carrière militaire, il poursuit son parcours dans l'hôtellerie, notamment à l'Hôtel de la Pinède à Saint-Tropez, où il restera jusqu'à sa retraite en 2002.

Séduit par Collobrières, il s'y installe avec sa famille et s'investit pleinement dans la vie locale. Il préside à plusieurs reprises l'Association Culturelle de Collobrières, participe à la création du journal Collo d'Hier et Demain, s'engage auprès de la Galerie Agosta en tant qu'artiste peintre, et reste un membre actif de l'Association des Anciens Combattants et de la Confrérie des Castanaires.

Cette médaille vient saluer le parcours d'un homme de culture, de courage et d'engagement.



ZOOM SUR LES COLLOBRIÉROIS

M. Jean-Marie Guillon

Né en 1948 à Cabasse, Jean-Marie Guillon est professeur honoraire des universités en histoire contemporaine à l'Université d'Aix-Marseille. Fils de Lucien Guillon, instituteur originaire de Collobrières, il a toujours conservé un lien fort avec le village de ses racines.

Agrégé d'histoire en 1972, il a d'abord enseigné dans le secondaire avant d'être nommé professeur des universités en 1993. Chercheur reconnu, il s'est imposé comme l'un des spécialistes de la France des années 1940 et de l'histoire de la Provence contemporaine.

Auteur de nombreux travaux de référence, dont une thèse sur la Résistance dans le Var, il a siégé dans plusieurs instances scientifiques nationales, parmi lesquelles le Conseil national des universités, le Comité national du CNRS, la Fondation de la Résistance ou encore la Fondation du camp des Milles. Élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur en 2025, il a également été distingué par la commune de Collobrières pour sa fidélité et son attachement au village, qu'il a souvent honoré par ses conférences et interventions historiques.

Ces deux distinctions viennent célébrer deux parcours animés par des valeurs communes : la passion, la transmission et l'attachement profond à Collobrières.



100 bougies pour Rolande Ribet



Née le 11 septembre 1925 à Montélimar, Rolande Ribet a consacré sa vie au travail, à la famille et à la vie associative. Après avoir appris la couture, elle a exercé dans une usine de fabrication d'emballage de luxe pour des parfumeurs, un univers qui lui a permis d'allier minutie et créativité.

En 1948, elle se marie et fonde une famille avec deux enfants, un garçon et une fille. Les mutations professionnelles de son époux, employé à la SNCF, conduisent le couple à s'installer successivement à Avignon, puis en Ardèche, avant de rejoindre Collobrières dans les années 1990.

Très investie dans la vie locale, Rolande s'est impliquée au sein de la bibliothèque municipale et a mis son savoir-faire de couturière au service du théâtre, en réalisant de nombreux costumes. Figure bien connue du village, elle continue aujourd'hui de fréquenter régulièrement Collobrières, où elle conserve de nombreux liens d'amitié.

LE MOT DE L'OPPOSITION

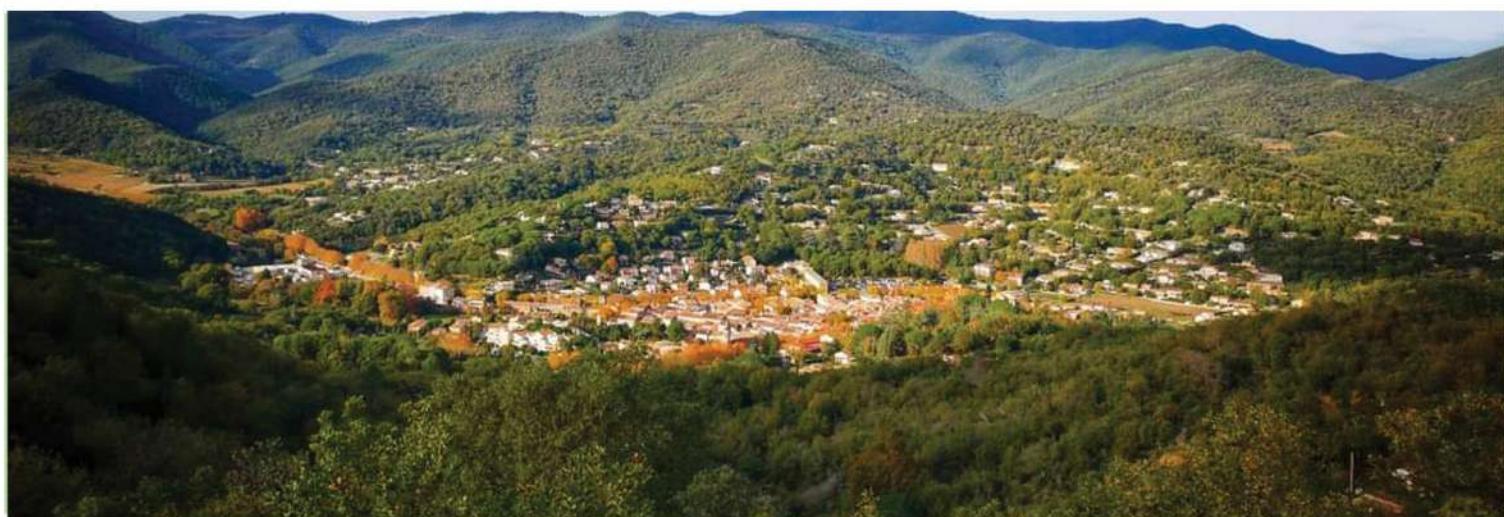
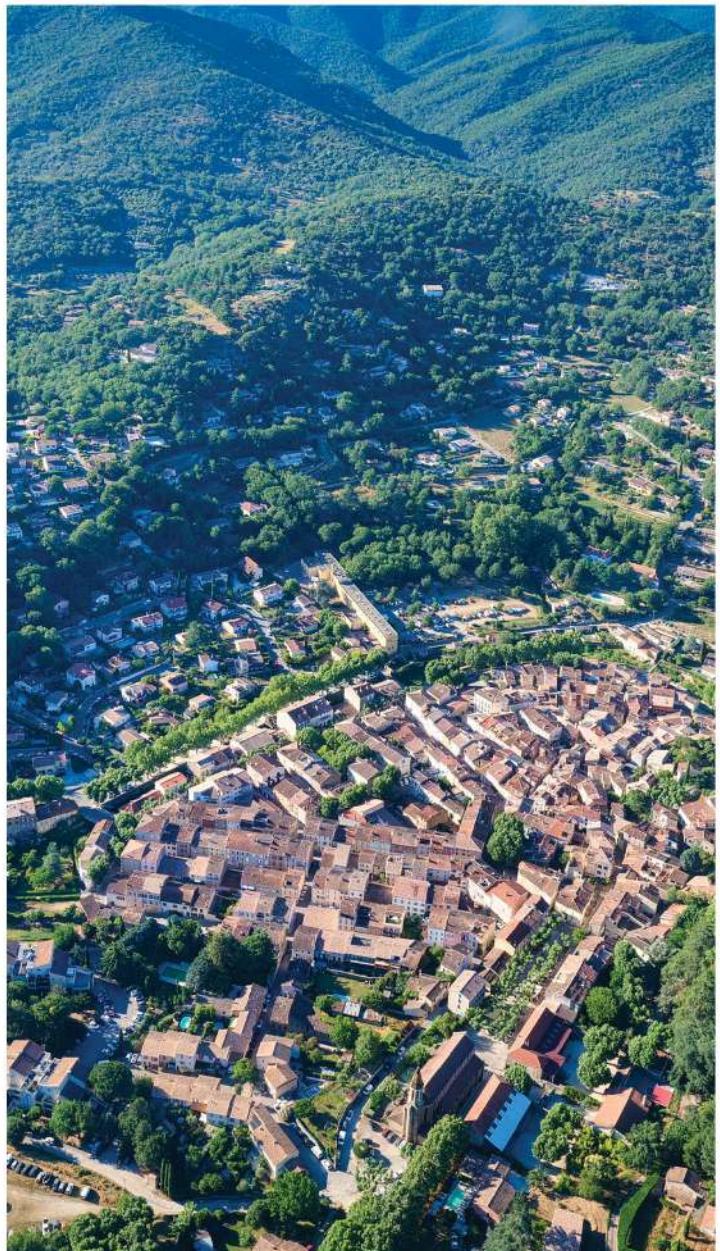
Le moment est venu pour nous de rédiger sans doute notre dernier éditorial.

Après près de six années passées au sein du Conseil municipal, il nous semble important de revenir avec lucidité sur cette expérience, à la fois enrichissante et frustrante. Notre ambition était simple : participer activement aux décisions qui façonnent le quotidien de Collobrières. Nous avons essayé, avec conviction et constance, d'apporter nos idées, nos remarques et notre énergie à la vie municipale. Mais nos trois voix n'ont pas suffi à faire entendre une autre vision, ni à infléchir le cours des décisions prises par la majorité. Aucune proposition, aucune remarque constructive, même argumentée, n'a trouvé d'écho. Tout semble décidé à huis clos, avant même les conseils municipaux. Ces séances qui devraient être des lieux de débat, de transparence et d'écoute se sont trop souvent transformés en simples chambres d'enregistrement, sans échange ni véritable dialogue. Certains y verront un déni de démocratie ; nous préférions parler des limites d'un fonctionnement municipal verrouillé, où l'opposition n'a qu'un rôle symbolique. Malgré cela, fidèles à la confiance que vous nous aviez accordée, nous avons continué à siéger avec sérieux, à questionner les décisions, à défendre nos convictions et à veiller aux intérêts de Collobrières avec dignité.

Les débats ont parfois été vifs, les échanges parfois tendus, mais toujours animés par la passion du bien commun. Le temps, et hélas la disparition de Serge, ont apaisé les discussions et rappelé à chacun l'essentiel : servir notre village avec respect.

Aujourd'hui, portés par la même sincérité qu'en 2020, nous avons choisi de ne pas reconduire la liste en 2026 . Nous quittons nos fonctions avec une pensée émue pour Serge qui n'a pu terminer ce mandat et la satisfaction d'avoir tenu notre rôle jusqu'au bout, dans la transparence, la loyauté et l'amour de Collobrières.

Les élus bénévoles, Valérie Lesage, Christian Canole et Stéphanie Cardi.



INFORMATIONS UTILES

Collobrières

Services d'urgences

Police municipale

Rue Baudin

policemunicipale@collobrieres.fr

06 78 24 66 07

Gendarmerie

4 Rue Sieyès

04 94 48 07 06

Urgences

15

Santé et aide à la personne

Médecine générale

Antonio BAPTISTA

Avenue de la Libération

04 94 48 07 58

Rdv sur Doctolib

Permanence médicale MSP Site de Collobrières

20 rue Baudin

Rdv sur Doctolib

Cabinet de soins infirmiers

Jean - Philippe BOUTOT

Avenue de la Libération

06 80 74 04 68

David COSENTINO

14, rue Jean Jaurès

06 33 69 35 65

Pharmacie

Pharmacie TOUITOU

Bd Lazare Carnot

04 94 48 07 32

Masseur - Kinésithérapeute

Raphaël ACHILLI

Bd Lazare Carnot

06 64 37 56 98

Florence THIRIOT

Bd Lazare Carnot

06 83 13 51 01

Ostéopathe

THIRIOT Jean-François

Bd Lazare Carnot

06 77 84 16 48

Ambulances

OURSON BLEU

04 94 28 61 30

Victoria

04 94 28 63 37

Taxis MAUDUIT Michel

06 60 38 17 55

Aide à la personne

ADMR/ACASA

Place de la Libération

04 94 21 44 09



Le marché

Place de la Libération

Jeudi de 8h à 12h

Dimanche de 8h à 12h



Contacts divers

Médiathèque municipale

1, Place du Général de Gaulle
Mardi : de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Strictement réservé Scolaire : 11h à 11h45

Mercredi : 10h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30

Jeudi : 10h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30

Strictement réservé Scolaire : 11h à 11h45

Ouverture chaque 1er samedi du mois, hors

jours fériés

de 10h30 à 12h

FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE

- DU LUNDI 22 DÉCEMBRE 2025 AU DIMANCHE 4 JANVIER 2026 INCLUS

- DU LUNDI 14 FÉVRIER AU DIMANCHE 1ER MARS 2026 INCLUS

- DU LUNDI 13 AVRIL AU DIMANCHE 26 AVRIL INCLUS

Maison France Services La Poste

8, Cours Mirabeau

collobrieres@france-services.gouv.fr
04 94 00 43 07

Du Lundi au vendredi de 8h à 12h
puis de 14h à 16h30 sauf le mercredi,
uniquement de 8h à 12h

Directeur de la publication :

Christine AMRANE, Maire de Collobrières

Comité de rédaction :

Christine AMRANE, Maire, Service communication,
Service administratif

Crédits photos :

Claude TAZIBT, Trail Nature Collobrières, CCFF
Syndicat Mixte du Massif des Maures ...

DATE À RETENIR

2026

Cérémonie des voeux à la population

Samedi 10 Janvier 2026

Salle des fêtes de La Suvière
à 18h00



www.collobrieres.fr



communedecollobrières



Actualité, Agenda, Infos pratiques ... sur intramuros en scannant ce QR code